



probleme avec mon auto ecole

Par **doma**, le **01/02/2011** à **19:48**

Bonjour, j'ai un probleme avec mon auto ecole, cela fait bientot trois ans que je suis inscrite j'ai passée une fois le code et je ne l'ai pas obtenu, je ne peux pas y allée souvent. Je voudrais retirer mon dossier pour aller dans une autre auto école plus proche, il accepte de me redonnée mon dossier mais refuse de me rembourser les heures de conduite que je n'ai pas fait, dont le montant est de 600euros, je voudrais savoir s'il en a le droit?? Merci d'avance

Par **Laure11**, le **01/02/2011** à **21:26**

Que dit votre contrat ?

Par **Valkyria**, le **26/06/2015** à **13:18**

J'ai exactement le même problème! Quand je me suis inscrite à cette auto école c'est que j'habitais pas loin, mais quand j'ai déménagé, il y a deux ans. Mais, il m'a gardé, je n'ai plus de nouvelles, et je ne peux pas y aller souvent. Je me demandais si je pouvais avoir un recours légal, pour être remboursé?